

Vos questions / nos réponses

Dépression : cannabis ou antidépresseurs/anxiolytiques?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/03/2014 20:37

Un de mes proches est en dépression et prend depuis plus de 6 mois des anxiolytiques et des antidépresseurs, avec tous les effets secondaires qui vont avec : incapacité à se concentrer, envie de rien, trous de mémoire, dépendance... Il pense que le cannabis aurait moins d'effets secondaires et générerait moins de dépendance, et pourrait mieux l'aider à sortir de sa dépression. Certains de ses amis consomment du cannabis en petite quantité, visiblement sans dépendance. Est-ce une bonne idée ? Est-ce que le cannabis peut aider à combattre la dépression ? Entre le cannabis et les médicaments, quel est le plus dangereux ?
Merci d'avance pour vos conseils.

Mise en ligne le 31/03/2014

Bonjour,

Quand on prend des médicaments on a les effets recherchés et, malheureusement, des effets secondaires aussi. Ceci étant dit les effets secondaires que vous évoquez sont davantage un descriptif de la dépression que des effets du traitement (incapacité de se concentrer, envie de rien...)

Nous comprenons la difficulté de ce membre de votre entourage mais il doit se dessaisir de cette croyance erronée consistant à penser que le cannabis l'aiderait à se sortir de sa dépression car ne créant pas de dépendance ni ne générant d'effets secondaires.

Nous n'avons pas connaissance que le cannabis aide à guérir de la dépression et il ne nous paraît pas approprié de comparer les médicaments avec le cannabis.

En effet d'une part l'usage du cannabis est illicite excepté, depuis peu, pour les patients atteints de sclérose en plaque ou de cancers qui sont les seuls à être autorisés à avoir recours à l'usage médical du cannabis.

D'autre part ses effets sont davantage « perturbateurs », que stimulants, et entraînent bien au contraire souvent un manque d'énergie, et parfois également une dépendance psychologique.

Votre proche, en raison de sa dépression et de l'inefficacité, à ses yeux, de son traitement peut être enclin à essayer, à tort ou à raison, tout ce qui serait censé l'aider à aller mieux.

Par delà une présence bienveillante et rassurante de ses proches, et une « mobilisation » de tout ce qui lui est cher, (loisirs, amis...) nous lui suggérons, si ça ne l'a déjà été, de s'inscrire dans un suivi psychologique dans lequel il sera aidé à se consolider.

Nous vous avons mis quelques adresses de centres où votre proche pourrait bénéficier d'une aide et d'un suivi psychologique s'il le désirait. Nous vous avons également mis, en fin de message, la fiche récapitulative du cannabis pour vous faire votre propre idée de ce produit.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA du GRIFFON - ARIA](#)

16 rue Dedieu
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 10 13 13

Site web : www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/

Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Mardi et mercredi de 14h à 18h, des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Cannabis : ce qu'il faut savoir](#)